



**PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ**  
**EN ALSACE, CHAMPAGNE-ARDENNE ET LORRAINE**

# L'ARS

## EN ACTIONS

/// ACTIONS **2015**



Région **ALSACE**  
**CHAMPAGNE-ARDENNE**  
**LORRAINE**



**Carsat** Retraite  
 Nord-Est



**RSI** Régime Social  
 des Indépendants



MAI 2016



# LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION

L'Agence Régionale de Santé assure la coordination des politiques régionales en matière de promotion de la santé et de prévention. De nombreux opérateurs mènent des actions sur l'ensemble du territoire, seuls ou en partenariat avec l'Agence, financées ou cofinancées par l'ARS. Dans ce document est présentée une sélection d'actions menées en 2015 en Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine sous l'égide de l'ARS ou d'autres organismes intervenant en promotion de la santé et prévention.

La région Grand Est, qui regroupe l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine, compte 5,5 millions d'habitants sur un territoire de 57 300 km<sup>2</sup>, ce qui en fait la 6<sup>e</sup> région de France par sa population. L'espérance de vie y est globalement inférieure à celle du niveau national, les départements alsaciens faisant exception. Cancers et maladies cardio-neuro-vasculaires représentent les principales causes de décès des habitants.

Le taux de mortalité prématurée\* sur la région Grand Est est supérieur au taux national, respectivement de 195,7 et 192 pour 100 000 habitants. Mais cette donnée moyenne masque des écarts importants entre les territoires.

## Taux comparatifs de mortalité prématurée Décès avant 65 ans pour 100 000 habitants, années 2010-2011-2012 <sup>(1)</sup>

	Lorraine	Alsace	Champagne-Ardenne	France métropolitaine
Hommes	276,3	223,2	300,2	263,2
Femmes	130,9	113,3	137,3	121,1

Source : INSERM, CépiDc

Ces constats illustrent l'enjeu que représentent la promotion de la santé et la prévention dans notre région.

## LES PRINCIPES QUI GUIDENT NOS ACTIONS

- **Adapter les stratégies** pour la promotion de l'égalité devant la santé entre groupes sociaux et entre territoires ; l'inégalité économique apparaît en effet comme la principale source des inégalités devant la santé.
- **Intégrer les stratégies d'intervention** dans une approche de promotion de la santé. L'enjeu des prochaines années sera d'articuler les différents programmes de prévention entre eux mais aussi avec les démarches d'éducation et de promotion de la santé, en amont des problématiques de santé.
- **Promouvoir la participation citoyenne**, impliquer les populations concernées dès la définition des besoins.
- **Développer le partenariat intersectoriel** et le travail en réseau des acteurs qui contribuent à lever les obstacles d'accès à la santé des populations en situation de précarité.
- **Déployer une démarche progressive d'amélioration** de la qualité du service rendu.
- **Intégrer la prévention** au sein des parcours de santé.
- **Intégrer la promotion de la santé** dans les différentes politiques (santé des scolaires, santé de la mère et de l'enfant, santé au travail,...).

## /// SOMMAIRE

- 1/ Le budget FIR consacré à la prévention et à la promotion de la santé 3
- 2/ L'Éducation thérapeutique du patient 6
- 3/ Des actions menées par grandes pathologies 8
- 4/ Des actions menées en vue de modifier les habitudes de vie 12
- 5/ Des actions menées par publics 15
- 6/ Les Contrats locaux de santé 20
- 7/ Prévention en santé environnementale 22
- 8/ Focus sur des actions innovantes 23

# 1

## UN BUDGET DE 30,57 M€ CONSACRÉ À LA PRÉVENTION ET À LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Depuis 2012, le Fonds d'Intervention Régional (FIR) qui regroupe les dotations de l'État et de l'Assurance Maladie permet le financement des actions de prévention et de promotion de la santé et offre davantage de marge de manœuvre aux ARS pour l'accompagnement et le développement d'actions correspondant aux priorités.

En 2015, près de 30,6 M€ ont été consacrés aux problématiques de santé publique sur les trois territoires :

- > 12,4 M€ en Lorraine,
- > 10,7 M€ en Alsace,
- > 7,5 M€ en Champagne-Ardenne.

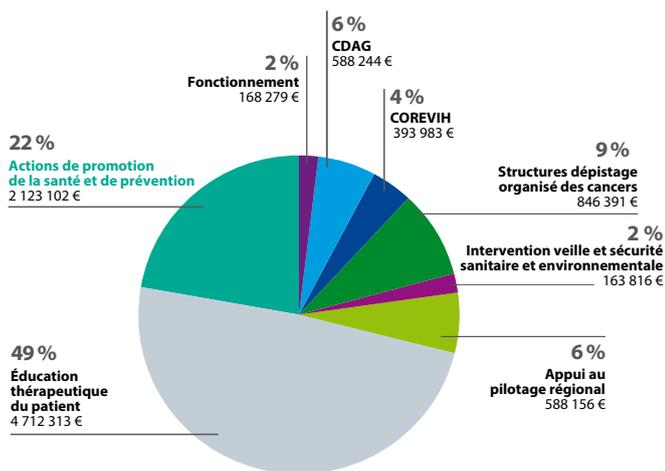


### /// À NOTER

Les missions de prévention et de promotion de la santé financées par le FIR sur ces territoires n'ayant pas toujours le même périmètre, les comparaisons entre territoires sont difficiles pour cet exercice 2015.

### /// EN ALSACE 10,68 M€

#### LA VENTILATION DES DÉPENSES PAR GRANDS BLOCS D'ATTRIBUTION



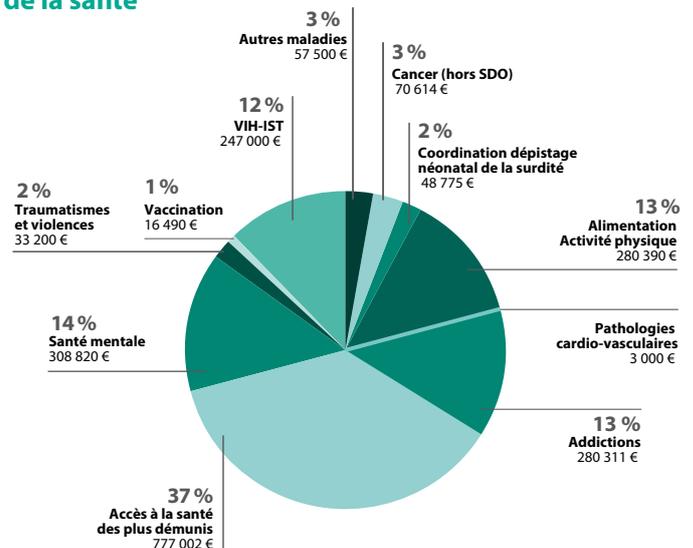
#### 0,6 M€ Pilotage régional et de soutien dans le domaine de la prévention et de l'observation en santé, de l'évaluation des programmes de santé et de la diffusion des bonnes pratiques

- > Évaluations, expertises, études et recherches : 338 695 €
- > Autres actions en politique de santé publique : 247 924 €
- > Veille et surveillance : 1 537 €

#### 1,3 M€ Prévention des traumatismes, des handicaps et de la perte d'autonomie, à l'exclusion de celles dont le financement incombe aux conseils départementaux

Les consultations mémoires ont été financées à hauteur de 1 264 623 €.

#### 2,1 M€ Actions de prévention et de promotion de la santé



#### 2 M€ Structures de dépistage et centres de prévention

- > 4 Centres de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) : 588 244 €
- > 1 Comité de coordination de la lutte contre l'infection par le VIH (COREVIH) : 393 983 €
- > SIDA, IST, hépatites : 247 000 €
- > 2 structures de dépistage organisé (SDO) des cancers : 846 391 € (1 structure bi-départementale par dépistage organisé)

#### 4,7 M€ Éducation thérapeutique du patient

Le montant de l'enveloppe globale ETP inclut également, en dehors des actions de prise en charge de l'éducation thérapeutique, des financements pour la prévention, le dépistage et la coordination /fonctionnement des réseaux des maladies métaboliques.

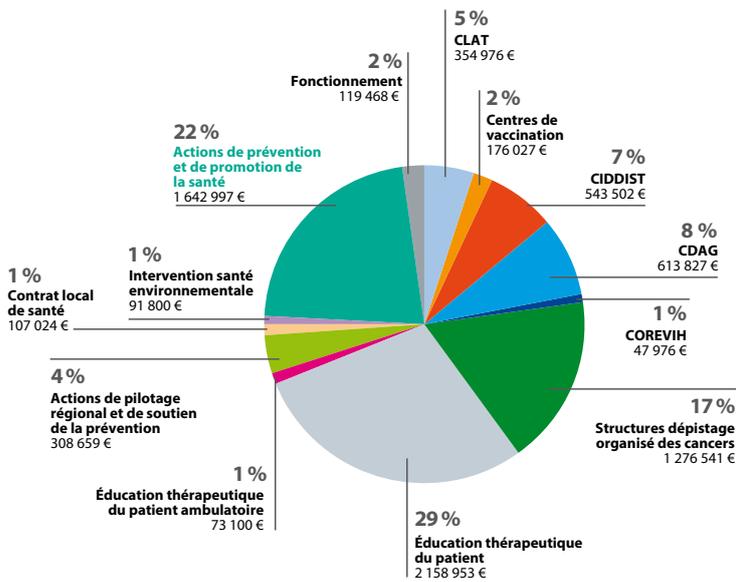


# 1

## UN BUDGET DE 30,57 M€ CONSACRÉ À LA PRÉVENTION ET À LA PROMOTION DE LA SANTÉ

### /// EN CHAMPAGNE-ARDENNE 7,5 M€

#### LA VENTILATION DES DÉPENSES PAR GRANDS BLOCS D'ATTRIBUTION



#### 3,01 M€ Structures de dépistage et centres de prévention

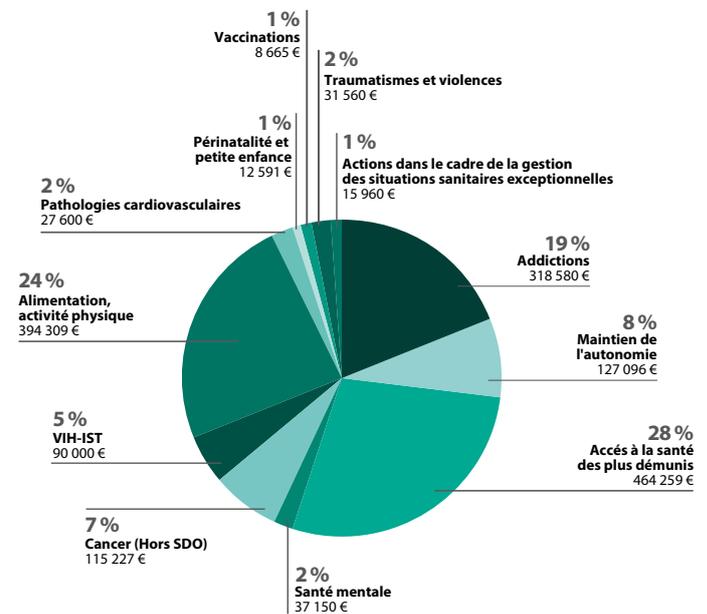
39 % du budget est consacré au fonctionnement de :

- 21 centres de prévention : 1,69 M€
  - > 3 centres de vaccination (CV)
  - > 3 centres de lutte contre la tuberculose (CLAT)
  - > 6 centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CIDDIST) et 9 centres de dépistage anonyme et gratuit (CDAG)
- 4 structures de dépistage organisé des cancers (SDO) du sein et colorectal : 1,28 M€
- 1 comité de coordination de la lutte contre l'infection par le VIH commun avec la Lorraine (COREVIH) : 0,05 M€

#### 2,23 M€ Programmes d'Éducation thérapeutique du patient (ETP)

Si la majorité des programmes est portée par des équipes hospitalières, 3 programmes d'ETP ont été financés en 2015 en ambulatoire pour un montant total de 0,07 M€.

#### 1,64 M€ Actions de prévention et de promotion de la santé



#### 0,09 M€ Santé environnementale

Actions renforcées en 2015 : prévention des risques auditifs liés à la musique amplifiée, utilisation des pesticides et qualité de l'air intérieur.

#### 0,41 M€ Appui aux politiques de l'ARS

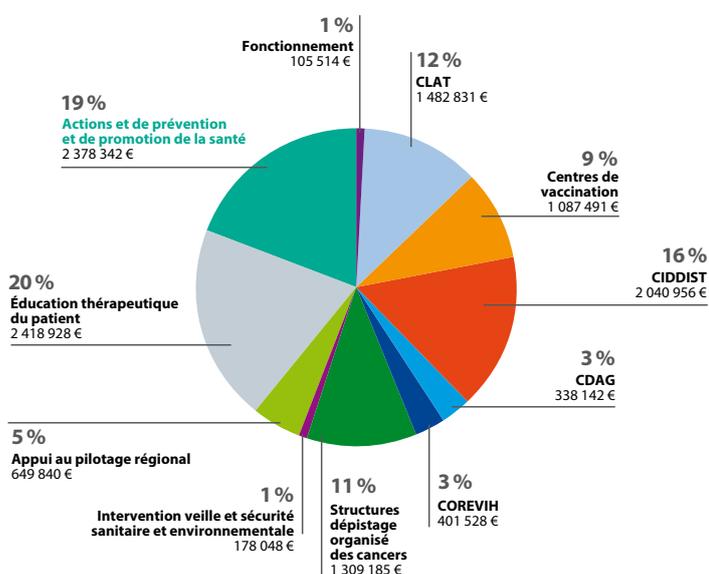
Dans ce cadre, l'ARS a soutenu 3 CLS (Contrats Locaux de Santé) pour un montant total de 0,14 M€. De même, l'ARS a cofinancé l'IREPS, porteur du Pôle de compétences en éducation pour la santé, à hauteur de 0,25 M€ (Axe 1 et 2 du CPOM 2015/2016), chargée d'apporter un appui méthodologique aux porteurs de projets en prévention promotion de la santé, de fournir de la documentation, d'assurer des formations, et d'aider au remplissage de la nouvelle base de données OSCARS (Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé).

#### 0,12 M€ Frais de fonctionnement

Sont répertoriés des frais disparates : financement de différentes analyses réalisées dans le cadre de la surveillance environnementale (eau, pesticides...), campagne de prévention...

## /// EN LORRAINE 12,39 M€

### LA VENTILATION DES DÉPENSES PAR GRANDS BLOCS D'ATTRIBUTION



### 6,65 M€ Structures de dépistage et centres de prévention

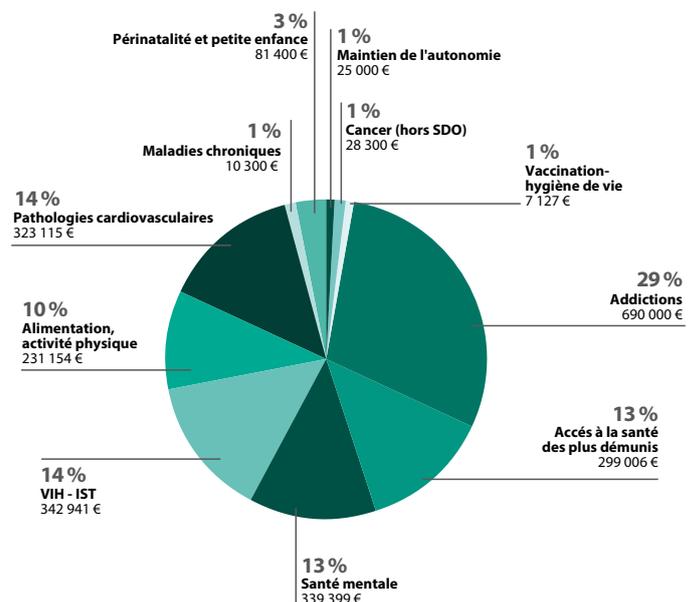
Plus de la moitié de l'enveloppe est consacrée au fonctionnement de ces structures :

- 44 centres : 4,95 M€ (40% de l'enveloppe)
  - > 9 centres de vaccination (CV)
  - > 9 centres de lutte contre la tuberculose (CLAT)
  - > 16 centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CIDDIST) et 10 centres de dépistage anonymes et gratuits (CDAG) pour VIH et IST
- 4 structures de dépistage organisé des cancers (SDO) du sein et colorectal : 1,30 M€ (10,5% de l'enveloppe), une par département
- 1 Comité de coordination de la lutte contre l'infection par le VIH commun avec la Champagne-Ardenne (COREVIH) : 0,40 M€

### 2,42 M€ Programmes d'Éducation thérapeutique du patient (ETP) (20% de l'enveloppe)

Dont 0,11 M€ pour le fonctionnement du pôle régional de compétence en ETP.

### 2,38 M€ Actions de prévention et de promotion de la santé\*



### 0,18 M€ Santé environnementale

Les actions de sensibilisation des jeunes aux risques de l'écoute de la musique amplifiée et à la qualité de l'air intérieur ont été renforcées en 2015.

### 0,65 M€ Appui au pilotage régional

Des associations viennent en appui des politiques mises en œuvre par l'ARS notamment :

- > L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS)
- > L'Observatoire Régional de la Santé et des Affaires Sociales (ORSAS)

### 0,10 M€ Frais de fonctionnement

Sont répertoriés des frais disparates : financement de différentes analyses réalisées dans le cadre de la surveillance environnementale (eau, pesticides...), campagne de prévention...

\* La répartition affichée est arbitraire : ainsi, une action visant à prévenir des addictions (tabac et alcool par exemple), contribue à la prévention de certains cancers liés à l'alcool ou au tabac ; le choix est fait de l'affecter à la thématique « addictions » et non à la thématique « cancer ».



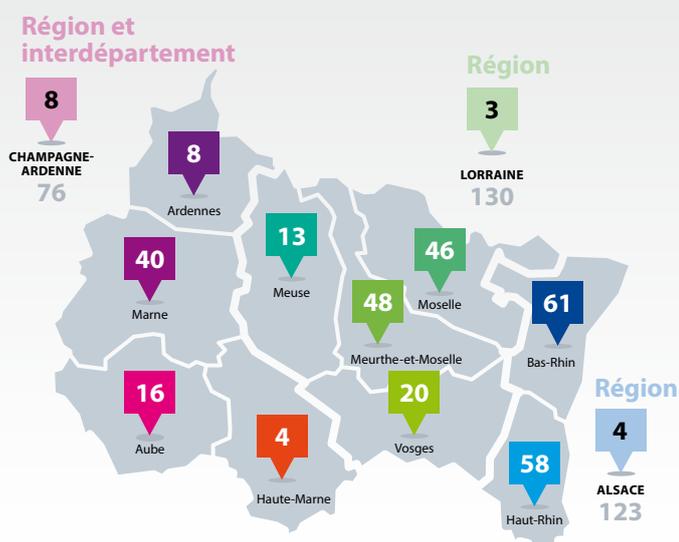
# L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

**L'Éducation thérapeutique vise à aider les patients, notamment porteurs d'une maladie chronique, à acquérir des compétences leur permettant de vivre au mieux avec leur maladie et leurs traitements.**

**Avec l'augmentation du nombre de personnes atteintes d'une maladie chronique (15 millions en France), son développement est l'une des priorités des ARS.**

## RÉPARTITION DES PROGRAMMES AUTORISÉS PAR DÉPARTEMENT

(Total programmes ETP autorisés au 31/12/2015)



### ■ En Lorraine, le Pôle Lorrain de compétence en ETP

Financé intégralement par l'ARS, animé par une coordinatrice, il est au service des porteurs de programmes d'ETP, qu'il accompagne dans l'élaboration du programme, sa mise en œuvre ou son évaluation.

En 2015, 20 porteurs ont ainsi été accompagnés dans leur projet. Une première session de formation à l'entretien motivationnel a été proposée aux professionnels par le pôle de compétence, en partenariat avec l'IREPS. Plus de 20 professionnels ont pu en bénéficier avec des retours excellents, confirmant un besoin des professionnels dans ce domaine.

### ■ En Champagne-Ardenne, une diététicienne coordinatrice en Unités Transversales d'Éducation du Patient (UTEP)

La coordinatrice, dont le poste est financé par l'ARS, accompagne les 7 UTEP mixtes implantées sur le territoire champardennais. Parmi ses missions, elle propose des actions d'harmonisation des pratiques éducatives entre les UTEP se traduisant notamment par les JERUTEP (Journées d'échanges de pratiques sur une thématique prédéfinie).

En 2015, le groupe de travail rassemblant les coordinatrices des UTEP ainsi que le référent ETP ARS s'est réuni 7 fois. Ces temps d'échanges ont permis de réfléchir à l'élaboration d'une charte qualité des UTEP dont l'objectif est de clarifier leurs missions et leurs modalités de fonctionnement.

## LES STRUCTURES RÉGIONALES D'ACCOMPAGNEMENT

### ■ En Alsace, une plateforme ETP

Ses missions sont d'assurer et développer une offre de formation en ETP et de veiller à la lisibilité de l'activité ETP (site internet et newsletter trimestrielle).

Cette structure offre également un accompagnement aux professionnels de santé en apportant une aide méthodologique, en mettant à disposition des outils pédagogiques et une bibliographie des ressources.

La plateforme assure aussi un lien avec les structures et les acteurs de l'ETP (réseaux, UTEP, Journée ETP annuelle,...).

### /// EN ALSACE

**Parmi les 123 programmes d'ETP autorisés, 50 % sont destinés aux patients atteints de maladies métaboliques (obésité, diabète et maladies cardio-vasculaires).**

> 91 programmes sont portés par des établissements de santé et 12 par des réseaux de santé.

> 50% des programmes sont portés par les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS), les Hôpitaux Civils de Colmar (HCC) et le Groupe Hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace (GHRMSA).

> 9 programmes sont destinés uniquement à des enfants ou des adolescents (soit 7,3 %).

#### ACTION : MISE EN PLACE D'UNITÉS TRANSVERSALES D'ÉDUCATION DU PATIENT (UTEF)

En 2015, l'ARS a structuré l'offre d'ETP au sein des établissements de soins publics et privés en finançant la création de deux UTEF, une par département. Ainsi, les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et les Hôpitaux Civils de Colmar sont porteurs d'une UTEF sur leurs territoires de santé respectifs, en collaboration avec le Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse Sud-Alsace (GHRMSA).

Composées d'une équipe pluridisciplinaire (médecin, personnel paramédical, secrétaire) opérationnelle depuis début 2015, leurs missions consistent en l'accompagnement des coordonnateurs de programmes sur leur zone de couverture en matière d'appui méthodologique (aide à la formalisation des projets de demande d'autorisation...), de formations en ETP (recensement des besoins spécifiques...), de suivi et d'évaluation des programmes (soutien des équipes pour les évaluations annuelles et quadriennales...) et de communication sur les programmes existants autorisés.

#### ACTION : LE RÉSEAU DE SANTÉ ADDICTIONS, PRÉCARITÉ ET DIABÈTE

Le réseau de santé Addictions, Précarité et Diabète de Champagne-Ardenne déploie depuis 2010 un programme ETP de proximité pour les patients atteints de maladies chroniques. Après un diagnostic éducatif réalisé par le médecin traitant, le patient est orienté selon les objectifs définis en accord avec son médecin vers un professionnel recours (podologue, infirmière, diététicienne, éducateur-médico-sportif, kinésithérapeute, pharmacien) avec qui il va réaliser plusieurs séances éducatives. L'évaluation de l'atteinte des objectifs est réalisée par son médecin. Ce programme est un tremplin à la coordination entre plusieurs partenaires (Réseau Sport Santé Bien-être, UTEF...) et à une réflexion de mutualisation entre programmes existant sur la région (programme NAPA de la mutualité française).

En 2015, 18 professionnels de 1<sup>er</sup> recours ont été formés à l'ETP grâce au réseau, 121 patients ont débuté une démarche éducative pour un total de 559 séances éducatives individuelles.

### /// EN CHAMPAGNE-ARDENNE

En 2015, 51 programmes ont vu leur autorisation renouvelée et 22 nouveaux programmes ont été autorisés. À fin 2015, 76 programmes étaient autorisés dont 44 % destinés aux patients atteints de maladies métaboliques (diabète et surpoids/obésité), 13 % aux patients atteints de maladies respiratoires, 7 % aux patients porteurs d'une maladie cardiovasculaire et 7 % aux patients atteints d'une maladie rare.

- > La majorité des programmes (88 %) est portée par des équipes hospitalières, 5 % par l'Assurance Maladie, 4 % par des réseaux de santé et 3 % par des associations.
- > 26 programmes (34 %) sont portés par le CHU de Reims.
- > 8 programmes (10 %) sont destinés uniquement aux enfants et/ou adolescents.
- > 3 programmes en ambulatoire sont portés respectivement par la Mutualité Française (pathologies cardiaques et patients diabétiques avec complications cardiovasculaires), GERONTIS (programme cardiovasculaire) et par CARÉDIAB (programme diabète).



### /// EN LORRAINE

Parmi les 130 programmes d'ETP autorisés à fin 2015, 32 % étaient destinés aux patients diabétiques et/ou obèses, 18 % aux patients atteints de maladies respiratoires et 15 % aux patients porteurs d'une maladie cardiovasculaire, ce qui s'explique par la prévalence de ces maladies. En 2015, deux programmes destinés aux personnes traitées par une chimiothérapie orale ont été autorisés en Lorraine, répondant à un besoin identifié non couvert jusqu'alors.

La majorité des programmes est portée par des établissements de santé (90 programmes soit 70 %). Les réseaux de santé portent une part importante des programmes en ambulatoire (21 programmes soit 16 %) mais d'autres acteurs comme les Maisons de Santé ou des associations sont également promoteurs de l'ETP en Lorraine.

Au vu des bilans d'activité complétés par les porteurs de programme autorisé, 17050 patients lorrains étaient engagés dans un programme d'ETP ; 10,6 % avaient moins de 16 ans et 26,7 % plus de 65 ans.

#### ACTION : SENSIBILISATION AU DIABÈTE GESTATIONNEL

En 2015, le programme d'ETP destiné aux femmes enceintes souffrant de diabète gestationnel porté par l'AVRS (Association Vosgienne des Réseaux de Santé) à Épinal a été renouvelé. Après 4 années de mise en œuvre, ce programme a permis à plus de 230 femmes de mieux comprendre cette pathologie. Les résultats méritent d'être soulignés car, seulement 5 % des femmes suivies en 2015 ont donné naissance à un enfant de plus de 4 kg (contre 15 % en moyenne).



### DÉPISTAGE DU CANCER

L'organisation du dépistage des cancers du sein et colorectal est assurée par des structures de gestion. On en dénombre 4 en Lorraine, 4 en Champagne-Ardenne et 2 en Alsace. En Alsace, une association promeut également, à titre expérimental, le dépistage du cancer du col de l'utérus.

#### TAUX DE PARTICIPATION\* AUX CAMPAGNES DE DÉPISTAGE ORGANISÉ

##### CANCER COLORECTAL

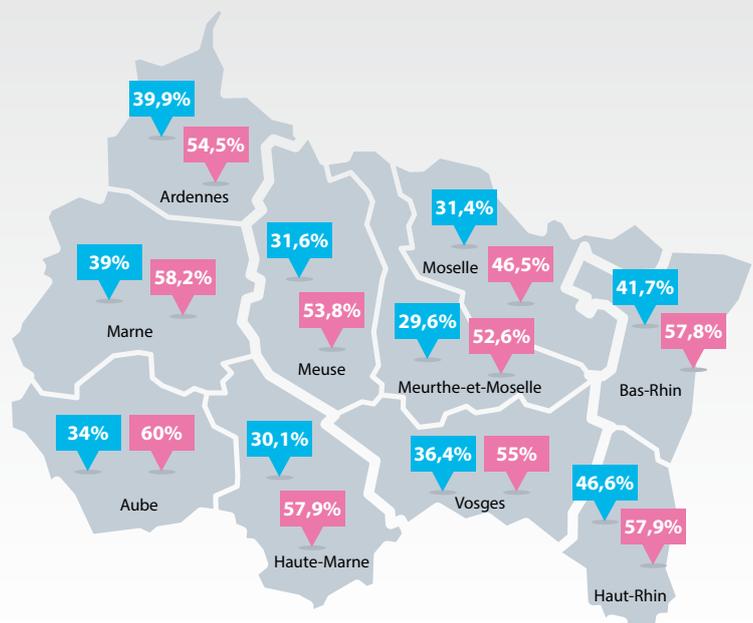
(Source INVS 2015)

FRANCE ENTIÈRE*	29,8%	
ALSACE	43,8%	1 <sup>er</sup> rang
CHAMPAGNE-ARDENNE	36,6%	4 <sup>e</sup> rang
LORRAINE	31,7%	18 <sup>e</sup> rang

##### CANCER DU SEIN

(Source INVS 2015)

FRANCE ENTIÈRE*	51,7%	
ALSACE	57,8%	7 <sup>e</sup> rang
CHAMPAGNE-ARDENNE	57,8%	6 <sup>e</sup> rang
LORRAINE	50,4%	19 <sup>e</sup> rang



\* Années 2013-2014, taux de participation INSEE standardisé, standardisation de la population française 2009.

### ORGANISATION DU DÉPISTAGE ORGANISÉ : DES STRUCTURES DE GESTION DÉPARTEMENTALES

- 08 - Ardennes : SAC 08 Société Ardennaise de Cancérologie
- 10 - Aube : ADECA\*\* 10
- 51 - Marne : ADPS Dépistage 51
- 52 - Haute-Marne : ADECA\*\* 52
- 54 - Meurthe-et-Moselle : ADECA\*\* 54
- 55 - Meuse AMPM : Association Meusienne pour la Prévention Médicale
- 57 - Moselle AMODEMACES : Association MOsellane pour le Dépistage des MALadies CAncéreuses

- 88 - Vosges : AVODECA Association Vosgienne pour le Dépistage des Cancers
- 67/68 - Bas-Rhin / Haut-Rhin : ADECA\*\* Alsace (dépistage organisé du cancer colorectal)
- 67/68 - Bas-Rhin / Haut-Rhin : ADEMAs (Association pour le Dépistage des Maladies du Sein)
- 67/68 - Bas-Rhin / Haut-Rhin : EVE (dépistage du col de l'utérus)

\*\* ADECA : Association pour le DépiStage des CAncers

### /// EN ALSACE

En Alsace, le cancer est à l'origine de 30,2% des décès et constitue la 1<sup>re</sup> cause de mortalité.

Concernant le dépistage organisé, l'Alsace affiche de très bons résultats en matière de taux de participation. Sur 2013-2014, 43,8% de la population-cible avait participé au dépistage du cancer colorectal (contre une moyenne nationale de 30%), plaçant ainsi l'Alsace à la première place pour la 3<sup>e</sup> année consécutive. À souligner que sur les 10 départements de la région Grand Est, seul le Haut-Rhin a un taux de participation supérieur au seuil minimal recommandé (45%).

Le dépistage du cancer du sein fonctionne également très bien puisque l'Alsace se situe au 7<sup>e</sup> rang en 2013-2014.

#### ACTION : L'EXPÉRIMENTATION ALSACIENNE DU DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Chaque année, 3 000 cancers du col de l'utérus sont diagnostiqués en France alors que 90% d'entre eux pourraient être évités. Depuis 1994, l'Alsace fait partie des régions-pilotes qui expérimentent son dépistage organisé, avant sa généralisation nationale attendue en 2017. 20 ans d'actions ont permis d'obtenir une participation au dépistage de 81% des femmes de 25 à 65 ans (2014).

Les données 2015 relatives à ce dépistage montrent que 66,1% des femmes pour le Bas-Rhin et 65,6% pour le Haut-Rhin avaient effectué au moins 1 frottis dans les 3 dernières années.

C'est l'association EVE qui assure en Alsace la promotion et la qualité du dépistage du cancer du col de l'utérus. Elle invite les femmes de 25 à 65 ans à réaliser un frottis du col utérin et assure également un suivi des femmes vaccinées contre le virus HPV. À ce titre, l'ARS a financé en 2015 une étude portant sur le suivi d'une cohorte de jeunes filles ayant bénéficié du vaccin anti-HPV pour suivre leurs comportements et évaluer l'impact de la vaccination sur les lésions viro-induites.

### /// EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Avec 30% du total des décès dans la région, le cancer représente la 1<sup>re</sup> cause de mortalité chez les hommes (2 247 décès) et la 2<sup>e</sup> chez les femmes (1 501 décès).

La région affiche de bons résultats en matière de taux de participation au dépistage organisé. En 2015, 36,6% de la population-cible avait participé au dépistage du cancer colorectal, la plaçant ainsi au 4<sup>e</sup> rang. Le dépistage du cancer du sein fonctionne également très bien puisque la région se situe au 6<sup>e</sup> rang.

Néanmoins, suite à une étude menée par l'Observatoire Régional de la Santé en 2013 sur les 31 territoires de premier recours, 12 territoires ont été définis comme prioritaires au vu de la faible participation au dépistage. Aussi, l'ARS a reconduit en 2015 le financement d'un poste de chargé de mission, via le réseau ONCOCHA, afin de mettre en place, entretenir et développer un réseau de partenaires relais (institutionnels, professionnels de santé et du social, centres sociaux, maisons pour tous, associations et bénévoles, lycées professionnels) visant à mettre en œuvre des actions de communication en faveur du dépistage organisé sur ces territoires.

#### ACTION : LE COLLECTIF « PROMOTION DES DÉPISTAGES ORGANISÉS »

Piloté par le réseau régional de cancérologie ONCOCHA, ce collectif, regroupant tous les acteurs souhaitant promouvoir les dépistages organisés, a été mis en place pour coordonner au niveau régional l'organisation des campagnes Mars Bleu et Octobre Rose. Un comité de pilotage a été constitué avec les 4 structures de gestion, les 4 comités départementaux de la Ligue contre le cancer, l'ARS et le conseil régional.

La mise en œuvre du collectif a permis une montée en charge du nombre d'actions, de promoteurs, de personnes sensibilisées, la rencontre de nouveaux partenaires en particulier centres sociaux et maisons de quartier dans la Marne et les Ardennes et une cohérence dans les messages délivrés.



# 3 / DES ACTIONS MENÉES PAR GRANDES PATHOLOGIES

## /// EN LORRAINE

Avec 30% des décès (6 200 morts/an), le cancer constitue la première cause de mortalité.

Un des objectifs de l'ARS est d'améliorer les taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal.

Les professionnels de santé impliqués dans le dépistage organisé ont réfléchi courant 2015 à des axes de progression, dont la mise en œuvre se fera à partir de 2016 sous l'égide du réseau ONCOLOR. La plupart des Contrats locaux de santé comportent déjà des actions visant à la promotion du dépistage organisé.

### ACTION : SENSIBILISER LES FEMMES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ AU DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Dans le cadre du Contrat Local de Santé de l'Agglomération Forbach - Porte de France, l'AMODEMACES (Association Mosellane pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses) en collaboration avec l'IREPS Lorraine (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé) a réalisé un support vidéo de sensibilisation du dépistage organisé du cancer du sein avec une dizaine de femmes issues de trois quartiers différents de la ville et les professionnels des structures sociales. Cette action vise à renforcer les connaissances des populations en situation de vulnérabilité en expliquant ce qu'est une mammographie et l'intérêt du dépistage du cancer du sein.



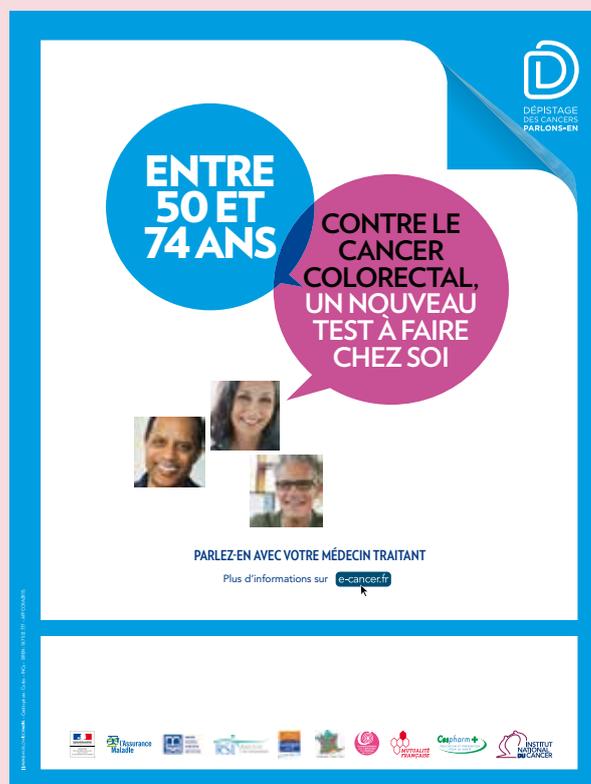
## /// PARTENAIRE

### Un nouveau test de dépistage du cancer colorectal : le test immunologique avec l'Assurance Maladie

Le cancer colorectal touche 43 000 personnes en France chaque année. C'est le deuxième cancer le plus meurtrier avec près de 17 500 décès par an. Pourtant, s'il est détecté tôt, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.

Le test de dépistage proposé jusqu'ici (Hémocult) a été remplacé en juin 2015 par un test immunologique. Pris en charge par l'Assurance Maladie à 100% sans avance de frais, ce test simple, rapide à faire et indolore, est à réaliser chez soi. Il s'agit toujours d'un test de recherche de sang dans les selles, mais plus simple à réaliser (un seul prélèvement au lieu de six) et plus performant (plus de cancers guéris et évités). Il est délivré par les médecins traitants à la population cible (hommes et femmes de 50 à 74 ans), invitée par les structures de gestion des dépistages.

Une estimation de l'impact du nouveau test sur la participation au dépistage sera disponible en juin 2017.



## MALADIES MÉTABOLIQUES\*

### /// EN ALSACE

L'Alsace présente une prévalence de l'obésité chez l'adulte supérieure à la moyenne nationale avec un taux déclaré en 2012 de 18,6% contre 15% en France métropolitaine. On constate une prévalence du diabète traité pharmacologiquement de 5,22% (3<sup>e</sup> région après Nord Pas-de-Calais et Picardie). Cette prévalence est respectivement de 5,09% en Champagne-Ardenne (4<sup>e</sup> région) et de 4,81% en Lorraine (7<sup>e</sup> région) [données InVS 2014].

Chez le jeune enfant, la prévalence de la surcharge pondérale s'est réduite progressivement depuis 2000 mais reste encore élevée en 2012 (14,1%) et supérieure à la moyenne nationale (11,9%) [Étude DREES 2012-2013]. La prévalence de l'obésité s'est, elle aussi, améliorée (3,4% en 2012 versus 5,3% en 2000) et ne diffère plus de celle observée sur l'ensemble du pays (3,5%).

#### ACTION : LES RÉSEAUX DES MALADIES MÉTABOLIQUES

Les réseaux des maladies métaboliques participent de manière importante à la prise en charge des patients présentant un diabète, une obésité ou des facteurs de risque cardiovasculaire et mènent des actions de prévention.

La couverture du territoire est assurée par 4 réseaux pour adultes (file active : + 12,5% en 2 ans) et 3 réseaux pour enfants, dont la création d'un réseau REDOM Jeunes en 2014 (file active : + 163% en 2 ans).

Pilotés par l'ARS, ces réseaux harmonisent leurs pratiques au sein du Bureau Régional des Réseaux des Maladies Métaboliques (B2R2M).

### /// EN CHAMPAGNE-ARDENNE

On observe également une forte prévalence des maladies métaboliques. La prévention de l'obésité, environ 21% des adultes de la région, est un enjeu majeur de santé publique car l'obésité favorise fortement la survenue du diabète, des maladies cardio-vasculaires et d'autres maladies chroniques dont le cancer.

Concernant la prévalence régionale du diabète, 66 000 personnes sont diabétiques en Champagne-Ardenne, soit 5% de la population régionale (chiffres INSEE 2013) pour 4,4% de la population nationale.

#### ACTION : LA MAISON DE LA NUTRITION (MDN) CŒUR-OBÉSITÉ-DIABÈTE

Un Contrat d'Objectifs et de Moyens a été conclu entre l'ARS et la MDN permettant le financement d'actions destinées à sensibiliser le public au risque cardiovasculaire et au diabète, en aidant les personnes à adopter des comportements favorables à leur santé. Des ateliers, privilégiant l'animation de proximité, sont assurés par des diététiciens, infirmiers et éducateurs médico-sportifs.

La MDN propose notamment des séquences éducatives «Préserver mon autonomie et ma santé», à destination des publics seniors et «Optimiser ma santé en agissant sur mon risque cardiovasculaire», à destination des publics à risque cardiovasculaire.

Un partenariat est établi dans le cadre de l'ETP CARÉDIAB (réseau de santé Diabète) ainsi que pour la mise en œuvre du projet «Le cœur a ses raisons».

### /// EN LORRAINE

Avec 28% des décès observés annuellement (5 800 morts/an), les maladies cardio-neuro-vasculaires représentent la 2<sup>e</sup> cause de mortalité en Lorraine, dont 25% de décès par cardiopathie ischémique et 23,5% par les maladies cérébrovasculaires.

Plusieurs actions en lien avec ces pathologies ont été conduites en 2015, notamment :

- > le renouvellement de la campagne de communication autour de l'AVC,
- > l'autorisation en 2015 du premier programme ETP intitulé «Après l'AVC : vivre et communiquer», porté par le Centre Hospitalier de Bar le Duc, co-construit avec une association de patients,
- > la poursuite du Programme Régional de Réduction des Risques Cardio-Vasculaires «Je t'aime mon cœur» en Moselle où l'on observe une montée en charge avec des cellules éducatives à Sarrebourg et Longwy, ouvertes en 2014. Ce programme est porté par la CARMi-Est (Caisse Régionale de Sécurité Sociale des Mines) et cofinancé par l'ARS et le Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace Moselle (RLAM).



# 4 DES ACTIONS MENÉES EN VUE DE MODIFIER LES HABITUDES DE VIE

## ACTIVITÉS PHYSIQUES & ALIMENTATION

### /// EN ALSACE

#### ACTION : PLAN DE CONVICTION SUR L'INUTILITÉ DE LA COLLATION MATINALE

L'ARS souhaite favoriser l'équilibre alimentaire des jeunes alsaciens grâce à l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge. En 2015, l'Agence a fait le choix d'une campagne de communication sur la prise du petit déjeuner et l'inutilité de la collation matinale :

- > entre mars et avril 2015, des supports d'information (plaquette, affiche, memento) ont été adressés aux pédiatres, médecins généralistes et maires de la région, avec la mobilisation des Conseils départementaux au travers de leurs services de Protection maternelle et infantile (PMI),
- > en septembre 2015, un dépliant et une affiche ont été diffusés aux parents d'élèves de primaire et à la communauté éducative d'Alsace.

Un album illustré « Le petit déjeuner de la victoire » a été diffusé à tous les élèves de CP de la région.

L'association des acteurs a créé une forte synergie, de la création des supports, en lien avec l'Éducation Nationale, à leur diffusion, via notamment l'Union Régionale des Médecins Libéraux pour les professionnels de santé, les Conseils départementaux pour les services de PMI et les écoles pour les parents d'élèves.



### /// PARTENAIRE

#### Comportements Alimentaires des Enfants et des Adolescents : le Pari de la Santé avec le Régime Local d'Assurance Maladie

Ce projet CAAPS est un programme de santé publique visant à diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité infantiles en agissant sur plusieurs paramètres : amélioration de l'offre alimentaire, soutien aux enseignants pour la pratique d'activités physiques avec les élèves, mise en place de formations sur l'équilibre nutritionnel et l'hygiène de vie auprès des personnels. Au 31 décembre 2015, 177 écoles étaient concernées dans 11 circonscriptions et 321 professeurs des écoles, dont 83 directeurs ont été formés.

Cette action est portée par le Rectorat de l'académie de Strasbourg et financée par l'ARS et le Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle (RLAM) qui a accordé un budget de 210000€. En 2015, l'ARS et le RLAM ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens d'une durée de trois ans avec le Rectorat et le Groupement d'Intérêt Public Formation Continue et Insertion Professionnelle.

#### ACTION : MISE EN OEUVRE DU PLAN « ACTIVITÉ PHYSIQUE SANTE BIEN-ÊTRE » (APSBE)

Porté par la DRJSCS et l'ARS, le parcours de prise en charge en activité physique adapté (APA) des patients atteints de maladies métaboliques a été défini avec les acteurs. Les réseaux ETP des maladies métaboliques sont au cœur de ce parcours. Une démarche de labellisation des structures proposant une offre « sport-santé » a été élaborée. Une commission régionale a attribué le label à 25 structures en 2015 et 2016.

### /// EN CHAMPAGNE-ARDENNE

#### ACTION : LE RÉSEAU SPORT SANTÉ BIEN ÊTRE (RSSBE)

Le réseau repose sur une logique de complémentarité et de synergie des pratiques professionnelles. Mettant en lien différents acteurs professionnels autour des patients dans le cadre d'une éducation à l'activité physique adaptée et d'un accompagnement nutritionnel, il est également un acteur très important dans la mise en œuvre des actions du Plan Régional Sport Santé de l'ARS.

En 2015, la poursuite du travail collaboratif entre l'ARS, la Direction Régionale de la Jeunesse et Sports et Cohésion Sociale et le Conseil départemental, a permis le développement de l'offre Sport-Santé labellisée sur le territoire, la communication autour de cette offre et la formation des acteurs : 170 créneaux Sport Santé dont 52 labellisés et 60 éducateurs Sport Santé en activité pour la région. Le Centre de Médecine et d'Évaluation Sportive de Chaumont permet le déploiement des activités du RSSBE dans le département de la Haute-Marne.

## /// PARTENAIRE

### « Lycéen bouge, une priorité pour ta santé... ! » avec la Mutualité Française

L'objectif du CPOM 2015-2017 conclu avec la Mutualité Française est de « Promouvoir les comportements favorables à la santé des lycéens dans 8 établissements scolaires de la région par le bien vivre ensemble, le développement de l'activité physique et l'éducation alimentaire des lycéens, au cours de trois années scolaires consécutives ».

Sa programmation 2015-2018 comprend un temps de diagnostic, de mise en œuvre et d'évaluation. S'adressant aux établissements volontaires (enseignement général, professionnel et agricole) souhaitant s'engager sur 3 ans, il vise des lycéens, les personnels des lycées et leur environnement (parents d'élèves, restauration scolaire, activités physiques extrascolaires, transports scolaires, structures sanitaires, structures sociales...). Une recherche interventionnelle en Santé Publique conduite par l'Université de Reims Champagne-Ardenne permettra d'identifier les actions prometteuses du programme.



### Appel à projets concernant les thématiques associées « Activité physique adaptée et nutrition »

L'ARS a participé au financement de 35 dossiers dont 17 concernent les actions destinées aux populations précaires. L'instruction a été partagée avec la DRJSCS pour les dossiers présentés par des associations sportives.

## /// EN LORRAINE

### Appel à projets en partenariat avec la DRJSCS « Activité physique et sportive à des fins de santé » (17 dossiers)

L'ARS a également participé au financement d'actions Sport-Santé à destination du mouvement sportif (17 dossiers) et poursuit sa participation au financement du dispositif SAPHYR.

Ce dispositif, porté par le Comité Régional Olympique et Sportif Lorrain (CROSL) en lien avec la Direction Régionale Jeunesse Sport et Cohésion Sociale (DRJSCS), vise à engager les personnes insuffisamment actives (atteintes ou non de pathologies chroniques) dans la reprise d'une activité physique régulière à des fins de santé.

### ACTION : « PROMOUVOIR LA PRATIQUE DE L'AVIRON COMME MOYEN DE BIEN-ÊTRE POUR UNE POPULATION ÉLOIGNÉE DE LA PRATIQUE SPORTIVE » PORTÉE PAR LA SOCIÉTÉ DES RÉGATES MESSINES EN MOSELLE

Il s'agit de proposer la pratique de l'aviron à un public, sédentaire ou éloigné d'une pratique physique, atteint de pathologies chroniques (diabète, maladies cardio-vasculaires, cancers...) ou en situation de handicap. 20 personnes bénéficient d'un accompagnement sportif en plusieurs étapes. L'action est cofinancée par la DRJSCS et le Régime Local d'Assurance Maladie Alsace-Moselle (RLAM).

### Appel à projets en partenariat avec la DRAAF « Alimentation et public vulnérable » (25 dossiers)

### ACTION : « CUISINER SON ASSIETTE SANTÉ, LE BON PLAN À PARTAGER ! » PORTÉE PAR L'ASSOCIATION « LES 2 RIVES » À PONT-À-MOUSSON (54)

Des ateliers cuisine sont proposés aux femmes fréquentant le centre social avec l'objectif d'améliorer leurs connaissances en matière d'équilibre alimentaire. Ils sont complétés par la possibilité de découvrir des activités sportives. L'action est financée en partenariat avec la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et le Conseil Régional de Lorraine.



# 4

## DES ACTIONS MENÉES EN VUE DE MODIFIER LES HABITUDES DE VIE

### ADDICTIONS

#### /// EN ALSACE

##### ACTION : LABEL « ESPACE SANS TABAC » POUR LES AIRES DE JEUX DE LA VILLE DE STRASBOURG

Strasbourg anticipe et innove en appliquant sur son territoire les recommandations nationales de santé publique. Ainsi depuis le 30 mai 2015, la Ville de Strasbourg, en association avec le Comité du Bas-Rhin de la Ligue Contre le Cancer, a généralisé la labellisation « Espace sans tabac » aux 86 aires de jeux de la ville, devenant ainsi la première Ville de France à interdire le tabac dans les aires de jeux pour enfants sur son territoire, et précédant le décret l'interdisant au niveau national. Les objectifs de cette généralisation sont de prévenir la tabagie des jeunes, d'encourager et d'accompagner l'arrêt du tabac, d'éliminer l'exposition au tabagisme passif et de préserver les enfants des risques d'ingestion de mégots de cigarette et de brûlures.

#### /// EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Un CPOM a été signé entre l'ARS et l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA). Conclu pour les exercices 2015 et 2016, ce contrat poursuit le travail engagé les années précédentes. Les axes stratégiques financés par l'ARS restent identiques : un axe « Support », un axe « Prévention des conduites addictives en milieu scolaire » et un axe « Prévention des conduites addictives auprès des personnes en situation de précarité » auxquels ont été ajoutés deux actions : « Accompagnements spécifiques des équipes travaillant auprès de populations précaires » et « Journées d'échanges Précarité-Addictions ».

##### Appel à projets 2015

L'ARS a participé au financement de 15 dossiers ayant pour thématique la prévention des conduites addictives (dont 7 concernent les populations précaires) et dont les 2/3 des actions concernent le milieu scolaire.

#### /// EN LORRAINE

Des actions de prévention et de lutte contre les addictions ont été financées selon deux modalités :

- > par des appels à projets ouverts à des structures faisant appel à des associations de lutte contre les addictions (85 porteurs),
- > par un conventionnement direct avec les associations de lutte contre les addictions et les mouvements d'entraide : 10 associations et 12 mouvements d'entraide.

Les actions sont destinées prioritairement aux jeunes en insertion, aux collégiens, lycéens, étudiants,...

Sur les appels à projets ouverts aux établissements scolaires, 67 actions concernaient les addictions sur les 189 financées.

##### ACTION : CAMPAGNE DE COMMUNICATION « CJC »

L'ARS a développé une campagne de communication « Consultations Jeunes Consommateur » (CJC) en direction du grand public et des professionnels de santé sur la prévention des conduites addictives. Ces structures sont conçues pour répondre aux difficultés rencontrées par les jeunes de moins de 25 ans dans leurs consommations de produits psychoactifs ou leurs addictions aux jeux. 8000 dépliant et 400 affiches ont été diffusés en 2015 dans les établissements scolaires, soutenus par une campagne digitale et de l'affichage urbain.



##### Expérimentation : la prise en charge des substituts nicotiques

Le programme national de réduction du tabagisme (PNRT) 2014-2019 a l'objectif de diminuer de 10% le nombre de fumeurs d'ici à 2019. Considérant que le coût des traitements de substitution s'avère être un frein pour les populations en situation de précarité, l'ARS a décidé de soutenir une expérimentation, menée par l'Unité de Coordination de Tabacologie du CHRU de Nancy, en finançant la prise en charge des substituts nicotiques pour 200 patients en situation de précarité, à raison de 150€ par patient. Le bilan est attendu pour fin 2016.



## DES ACTIONS MENÉES PAR PUBLICS

### FAMILLES

#### /// PARTENAIRE

##### « Former à porter soins et secours » avec la MSA Lorraine

L'Éducation à la Santé Familiale (ESF) est un nouveau modèle d'éducation à la santé qui, par son apport en matière de soins du quotidien, complète l'éducation thérapeutique du patient ou l'apprentissage du secourisme.

De par sa dimension novatrice à travers les soins familiaux, elle s'applique aux problèmes de santé les plus courants, par la pratique de l'« auto-soin » régulé tout en permettant de faire face aux situations d'urgence et d'exception.

L'ARS et la MSA ont convenu de déployer l'ESF sur quelques territoires lorrains situés à plus de 30 minutes d'un service d'urgence et dont l'offre de soins est plutôt déficitaire.

75 familles ont déjà été formées au cours de 4 ateliers animés par des professionnels de santé.

Le programme de formation comporte 4 modules obligatoires d'une durée totale de 9 à 12 heures, complété par 3 spécifiques abordant la puériculture, l'adolescence et la gériatrie.

### JEUNES

#### /// SCOLAIRES

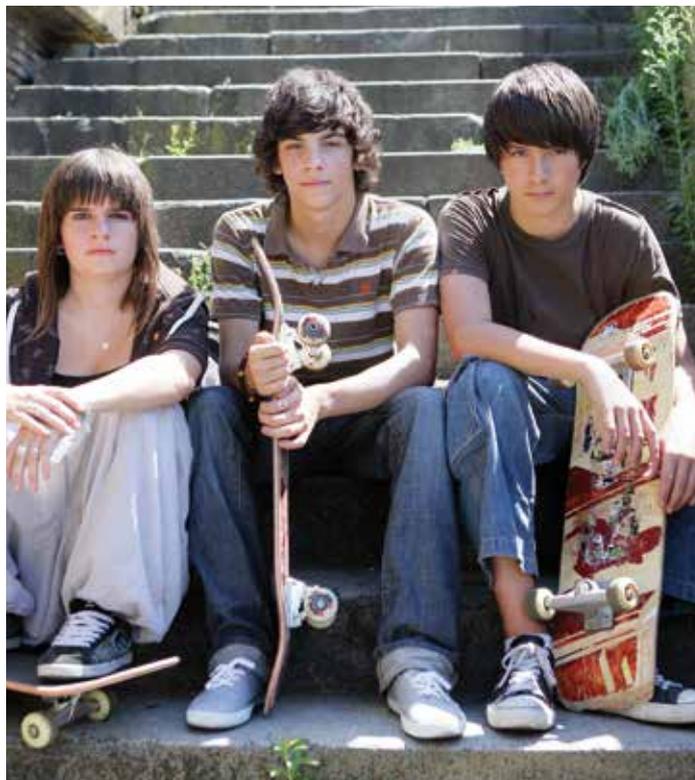
En Lorraine, l'ARS, le Conseil Régional et le Rectorat de l'académie de Nancy-Metz ont renouvelé en 2015 leur appel à projets intitulé « Promotion de la Santé en établissement scolaire ».

163 établissements ont répondu (+ de 8% par rapport à 2014) et 255 actions ont été cofinancées (+ 10% par rapport à 2014) par l'ARS et le Conseil Régional.

##### ACTION : « CET AUTRE QUE MOI », ACTION PORTÉE PAR L'ASSOCIATION « JE TU IL »

L'ARS et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle ont financé en 2015 l'association « Je, Tu, Il » pour ce projet qui a permis de former 39 personnels au sein des collèges. S'appuyant sur les questions liées à la puberté, à la sexualité et à la différence, notamment la différence des sexes, cet outil permet de travailler sur les problématiques rencontrées par les jeunes adolescents (les nouveaux médias, le statut de victime, le rôle prédominant du groupe de pairs, la question de l'image) tout en questionnant la place de l'adulte dans les espaces d'éducation et dans les actions de prévention de la violence.

En Champagne-Ardenne, 24 actions en milieu scolaire, visant les étudiants, apprentis et scolaires en établissement prioritaire, et 14 actions visant les jeunes hors milieu scolaire ont été financées en 2015 par l'ARS via un appel à projets ; ces actions représentaient respectivement 31% et 18 % des actions retenues.



# 5 / DES ACTIONS MENÉES PAR PUBLICS

## /// ÉTUDIANTS

En 2015, une extension du dispositif « Faites la fête » a été mise en œuvre en Lorraine sur des sites excentrés (notamment Longwy). Ce dispositif vise à accompagner les étudiants dans leurs projets festifs pour les aider à organiser, anticiper et réagir en cas d'incidents liés à une consommation excessive de produits psycho-actifs.

### ACTION : MOBILISATION DES ÉTUDIANTS À LA VACCINATION AVEC L'UNIVERSITÉ DE REIMS

Des épidémies de méningites et de rougeole, pouvant être responsable de décès et handicaps sévères, sont survenues lors de rassemblements d'étudiants à l'occasion d'événements comme les weekends d'intégration. Aussi, l'ARS finance l'Université de Reims (SUMPPS 51) pour une action de mobilisation autour de la vaccination : couverture vaccinale méningite et rougeole chez les étudiants de NEOMA Business School qui, comme d'autres écoles, a déjà été touchée par de telles épidémies.



## /// JEUNES EN INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

### /// PARTENAIRE

#### Intervention à l'EPIDE de Langres du service social de la Carsat Nord-Est

L'Établissement Public pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE) accueille tous les deux mois 20 nouveaux jeunes en situation de rupture scolaire, professionnelle, et très souvent familiale dans un cursus de 8 à 12 mois. Ce parcours s'appuie des temps de formation, des stages en entreprise, la préparation du permis de conduire... avec un fil conducteur : le civisme à toute heure et en toute circonstance.

S'intégrant dans les programmes « Prévention Santé et Environnement » et « Éducation Civique » des EPIDE, le service social de Haute-Marne propose deux séances interactives à chaque nouvelle promotion, réalisées en partenariat avec un représentant de la CPAM et portant sur les représentations de la santé.

### /// PARTENAIRE

#### Un stage « Santé-Dépendance » au STEMO de Thionville soutenu par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

Les actions mises en œuvre en 2015 par la PJJ en Lorraine ont touché environ 900 jeunes et concernent essentiellement les thématiques « Lutte contre les addictions » et « Vie affective et sexuelle - respect de l'autre », notamment l'organisation d'un stage « Santé-Dépendance » au Service Territorial Éducatif de Milieu Ouvert (STEMO) de Thionville. L'objectif est de proposer des séances interactives à des jeunes dont la problématique des addictions est identifiée afin de les amener à réfléchir sur la place du produit dans leur quotidien.

## /// PARTENAIRE

### Appel à projets « Travaile ta santé » avec le Conseil Régional de Lorraine

Cette opération, menée pour la 4<sup>e</sup> année consécutive par l'ARS en partenariat avec le Conseil Régional, consiste à financer des actions de prévention et de promotion de la santé pour les jeunes de moins de 25 ans en situation d'insertion socio-professionnelle. Cet appel à projets est ouvert aux missions locales, aux maisons des jeunes et de la culture (MJC), aux foyers des jeunes travailleurs (FJT), aux centres communaux d'action sociale (CCAS), aux écoles de la 2<sup>e</sup> chance...

En 2015, 22 porteurs de projets ont été retenus et cofinancés par l'ARS et le Conseil Régional.

> dans le cadre du CPOM que l'ARS a conclu avec le Centre de Soins Infirmiers des Chapelains à La Chapelle Saint-Luc (10). Sa mission principale étant la promotion de la santé dans les quartiers, dans un esprit de médecine sociale à caractère curatif et préventif, en liaison avec les travailleurs sociaux, le centre s'engage à développer 3 actions : « Info au cœur des quartiers », « Éducation à la santé » et « Mercredi de la santé ».

## /// PERSONNES DÉTENUES

Ouvert aux unités sanitaires, aux SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de probation) et aux établissements pénitentiaires, l'appel à projet conjoint ARS Lorraine - Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) Strasbourg a été renouvelé en 2015.

Les dossiers retenus sont en augmentation : 10 en 2015 contre 8 en 2014 (Cofinancement DISP-ARS.)

### ACTION : UN « ESPACE DE PROMOTION DE LA SANTÉ » PORTÉ PAR LA MISSION LOCALE DU BASSIN D'EMPLOI D'ÉPINAL (88)

L'objectif de cette action est de rendre les jeunes fréquentant la mission locale acteurs de leur santé. Environ 20 groupes de jeunes ont participé en 2015 à divers ateliers (atelier estime de soi, bien être, image de soi, interventions sur les droits sociaux et sur les conduites à risque). De nombreux partenaires sont associés au projet (CPAM, PMI, AVSEA, CARSAT, centre de médecine préventive...).

## PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

### /// PERSONNES DÉMUNIES

En Champagne-Ardenne :

> dans le cadre du CPOM 2015/2016 conclu avec l'IREPS (instance régionale d'éducation et de promotion de la santé), l'ARS finance la mise en œuvre de programmes concernant 9 actions en éducation pour la santé auprès des populations précaires.

> dans le cadre du CPOM conclu avec l'UDAF 51 (Union Départementale des Associations Familiales), l'ARS finance une expérimentation menée dans la Marne avec pour objectifs de contribuer à améliorer l'état de santé et prévenir les risques liés de personnes en situation de précarité, repérées pour une difficulté d'accès aux soins, et accompagner les publics en situation de précarité suivis par les services de l'UDAF, les partenaires sociaux et médico-sociaux et les partenaires associatifs locaux du département.

## /// PARTENAIRE

### Actions de prévention et de lutte contre les addictions en centres pénitentiaires avec la DISP Est

Une part de la population carcérale étant consommatrice de cannabis et/ou d'alcool, cette dépendance génère des difficultés à l'adaptation à la vie carcérale et devient un frein à la réinsertion. Des actions de prévention sont proposées dans plusieurs centres de détentions, notamment en Meuse :

> **au Centre de Détention de Montmédy** : l'Unité Sanitaire a mis en place pour les personnes détenues, des groupes de paroles avec l'association « Croix bleue », une journée avec la prévention routière, une action d'éducation sur le cannabis et ses méfaits, des cinés-débats alcool/drogues en lien avec le SPIP et des sorties extérieures sportives,

> **au Centre Pénitentiaire de Saint-Mihiel** : l'enfermement peut exacerber les émotions négatives et le stress et, sans moyen de gestion de ses émotions, les personnes détenues peuvent être amenées à devenir violentes et/ou prendre des substances illicites. L'Unité Sanitaire propose des actions concernant la gestion de l'impulsivité, des émotions et du stress chez les personnes détenues : séances de relaxation, actions d'éducation à la santé sur le sommeil, le « mieux-être » et les drogues et des cinés-débats « dépendance » en lien avec le SPIP.

En Champagne-Ardenne, l'ARS a financé, via l'appel à projets « prévention », trois projets visant la population carcérale (activité physique, prévention des problèmes de poly-consommation et souffrance psychique) et a également soutenu financièrement 9 autres projets, notamment les travaux d'harmonisation des pratiques d'intervention des CSAPA\* en milieu carcéral ou l'organisation de la journée régionale des Unités Sanitaires ou encore la formation de formateur à la médiation animale, projet photo/violences...



# 5

## DES ACTIONS MENÉES PAR PUBLICS

### /// FEMMES

#### Une démarche globale de prévention est menée en Alsace :

- > **Accès à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse** : le financement des plannings familiaux, des réseaux de périnatalité et des centres périnataux de proximité a été maintenu. Afin d'améliorer l'accès à l'information des femmes migrantes, un dépliant traduit en cinq langues a été créé en lien avec les associations Migrations Santé Alsace, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), SOS Hépatites, le Planning Familial 67 et le Sida Info Service (SIS).
- > **Violences faites aux femmes** : le financement d'associations spécialisées (SOS Femmes Solidarité 67 et Solidarité Femmes 68) a été maintenu et les professionnels de santé sensibilisés. Un appel à projets a été lancé en novembre pour soutenir leur rôle dans le repérage des violences.
- > **Accès aux soins pour les personnes prostituées** : maintien du financement de l'association Pénélope ; et, pour la première fois, l'Agence a apporté un soutien financier au Mouvement du Nid 67. Une plaquette « Se protéger, être aidé-e : les contacts utiles » a été réalisée dans le cadre d'un groupe de travail multipartenarial.

**En Champagne-Ardenne, l'ARS finance une quinzaine de projets à destination des femmes** parmi lesquels : journées santé pour les publics en difficulté avec la langue française (Femmes Relais 51 et 08), des groupes de parole pour les enfants témoins de violence conjugale (CIDFF 10), dispositif d'écoute et soutien psychologique (CIDFF51), accueil écoute de proximité (Couples et familles 08), prévention cancer (Courir en Ardennes), formation de personnel de santé au repérage des femmes victimes de violence conjugale et prise en charge de leur santé (Solidarité Femmes), femmes sexualité culture (IREPS), prostitution (SOS Hépatites).

**En Lorraine, l'ARS soutient, entre autres, des actions à destination de femmes victimes de violences intrafamiliales.** Elle finance, avec la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, en moyenne une dizaine d'associations/an mettant en œuvre des actions à destination de ce public. Elle finance également des associations de prévention des IST (infections sexuellement transmissibles) et d'accès aux soins pour les personnes prostituées.

- > **Accompagnement psycho-éducatif** des femmes et des enfants victimes de violences intrafamiliales. Cette action, portée par l'Association d'Information et d'Entraide Mosellane (AIEM), propose différentes modalités de soutien : accompagnement psychologique, ateliers collectifs destinés aux enfants, entretiens individuels mère-enfants ou fratrie et groupes d'expression.

### PROFESSIONNELS

#### /// PARTENAIRE

#### Des actions de prévention des risques de chutes de hauteur dans le BTP par le RSI BATI PRO

Les chutes de hauteur sont la 3<sup>e</sup> cause d'accident du travail (tous accidents du travail confondus) et la 1<sup>re</sup> cause d'accidents graves et mortels. Aussi, dans le cadre de sa politique de prévention des risques professionnels, le RSI a développé en 2015 « RSI PRO, pour la santé des artisans du bâtiment », un programme qui propose des conseils de prévention et une consultation médicale de prévention totalement prise en charge.

En complément de cette campagne, le RSI propose pour 2016 « RSI BATI PRO » une aide financière pour prévenir et limiter le risque de chutes de hauteur, identifié comme le premier risque d'accidents dans le secteur du bâtiment. Le RSI participe donc financièrement à l'acquisition de certains équipements de travail en hauteur. Seuls les travailleurs indépendants exerçant leur activité professionnelle sans salarié peuvent prétendre à cette aide.

### SENIORS

**En Champagne-Ardenne, l'ARS a conclu avec le Centre expert en technologies et services pour le Maintien en Autonomie à Domicile des Personnes Âgées (MADoPA) une convention de financement pour un projet de recherche interventionnelle «Prévention Pérenne en Champagne-Ardenne» en lien avec le programme «seniors» porté par la Mutualité Française Champagne-Ardenne, dont l'objectif est d'explorer et co-construire avec les bénéficiaires des ateliers de promotion de la santé et les acteurs locaux, des solutions concrètes pour pérenniser les actions de promotion de la santé sur les territoires de Carignan (08), Ery-le-Chatel (10), Sainte-Ménéhould (51) et Langres (52).**

## /// PARTENAIRE

### La santé globale des seniors avec la Mutualité Française

Engagée depuis plusieurs années sur la santé globale des seniors, la Mutualité Française a conduit au cours de l'année 2015 diverses actions sur les 10 départements de la région Grand Est, notamment :

- > **4 ateliers «Seniors, gardez la forme !»** en Champagne-Ardenne, de 23 séances chacun pour sensibiliser et promouvoir la santé globale des seniors au quotidien : alimentation, activité physique adaptée, le bon usage des médicaments, la promotion de la santé environnementale,
- > **2 ateliers «Seniors et Histoires de Santé»** en Lorraine (Meuse et Vosges) abordant de manière ludique la nutrition, la vision, l'équilibre, l'hygiène bucco-dentaire, l'audition, les médicaments, la mémoire, le lien social et la vie affective,
- > **4 cycles et 2 rencontres santé en Alsace**, composés d'interventions et de débats permettent d'appréhender l'intérêt et la mise en pratique d'une activité physique adaptée (initiation marche nordique gym douce,...) au quotidien pour préserver son autonomie.

La majorité de ces actions sont construites et développées en partenariat avec la MSA, la CARSAT, les collectivités et les conseils départementaux.



## /// PARTENAIRE

### Un bilan de prévention lors du passage à la retraite des travailleurs indépendants du RSI

Ce bilan Santé-Retraite s'adresse aux nouveaux retraités assurés santé, ainsi qu'à leurs conjoint(e)s ayants droit de plus de 58 ans. Il leur propose de bénéficier d'une visite médicale chez le médecin traitant et d'un bilan bucco-dentaire chez le chirurgien-dentiste, pris en charge à 100% par le RSI (Régime Social des Indépendants), sans avance de frais.

En fonction des besoins identifiés dans le cadre du bilan (médical et/ou dentaire), le RSI propose une offre de services adaptée aux besoins spécifiques du ressortissant qui relèvent soit de la santé, soit de l'action sanitaire et sociale

En 2015, 20% des assurés de la région Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine ont bénéficié d'une consultation auprès de leur médecin traitant.

## /// PARTENAIRE

### L'association inter-régimes « Label Vie » a lancé son premier appel à projets en 2015

L'association «Label Vie pour bien vieillir» en Lorraine et Champagne-Ardenne rassemble les Carsat Nord-Est et Alsace-Moselle, 3 caisses MSA et 2 caisses RSI, pour coordonner et renforcer l'offre collective de prévention à destination des personnes âgées sur les 8 départements concernés.

En 2015, elle a lancé un appel à projets pour un montant global de 40 000€, sur 4 thématiques et des territoires pré-identifiés en fonction de leur fragilité.

La répartition géographique des ateliers financés est de 40% en Champagne-Ardenne et 60% en Lorraine, selon les thèmes «bien dans sa tête à la retraite» (10 ateliers), «mémoire» (8 ateliers), «activité physique adaptée» (6 ateliers), «équilibre» (6 ateliers).

Cet appel à projet vient s'ajouter à l'enveloppe financière dédiée par la Carsat Nord-Est aux ateliers de prévention, qui s'est élevée en 2015 à plus de 300 000 €.



# 6

## LES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ

### LE CLS EST UN OUTIL DE RÉDUCTION DES INÉGALITÉS TERRITORIALES ET SOCIALES DE SANTÉ ET DE MOBILISATION DES PARTENAIRES DE L'ARS

Ces contrats ont pour objet d'améliorer l'articulation et la cohérence des actions de l'ARS avec les dynamiques locales de santé, en tenant compte des besoins et des leviers existants dans les territoires : ex contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), ateliers santé ville (ASV), dispositifs d'animation territoriale de santé, etc.

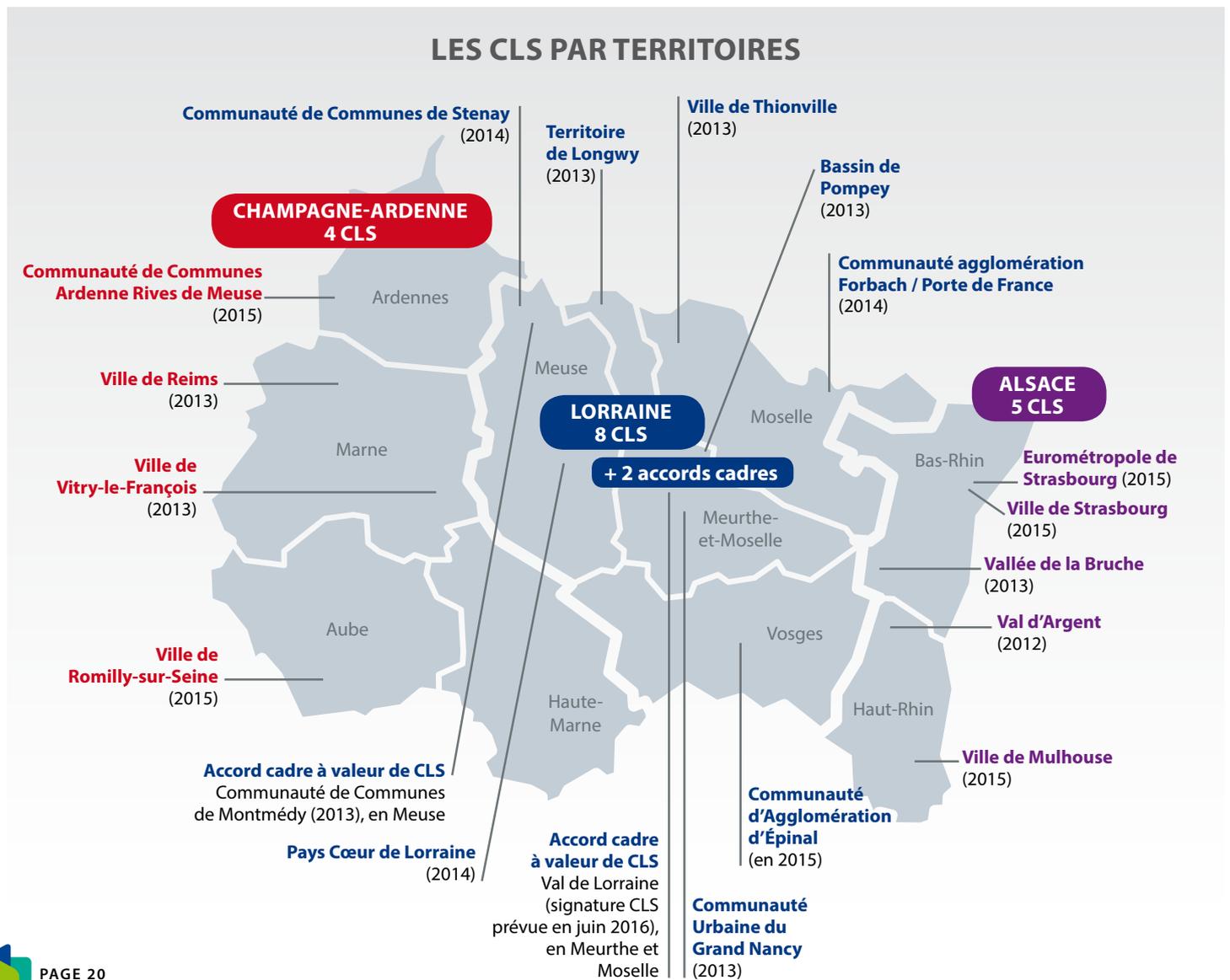
Ils nécessitent la volonté des collectivités de s'impliquer dans l'amélioration de la santé de leurs administrés et peuvent associer d'autres acteurs de la santé, partenaires et organismes prêts à accompagner les actions (Assurance Maladie, CAF, collectivités territoriales, associations, Éducation Nationale, professionnels de santé,...) créant une dynamique de santé locale, cohérente et coordonnée, en réponse

à des besoins de santé clairement identifiés à partir d'un diagnostic local partagé.

En fonction des enjeux de santé du territoire concerné, le CLS peut porter sur tout ou partie des champs de compétences de l'ARS : promotion de la santé, prévention ; organisation des soins ; accompagnement médico-social.

Ces contrats sont signés entre l'ARS et la ou les collectivités locales, auxquelles peuvent s'ajouter d'autres signataires : Préfectures, Conseil Régional, Conseils départementaux, Rectorat, Assurance Maladie (RLAM, CPAM),...

#### LES CLS PAR TERRITOIRES



### /// EN ALSACE

Cinq contrats locaux de santé ont été signés en 2012. Les premières générations des CLS de Strasbourg, de la Communauté Urbaine de Strasbourg (devenue Eurométropole de Strasbourg) et de Mulhouse sont arrivées à échéance au 31 décembre 2014. L'année 2015 a ainsi été consacrée aux renégociations et signatures de CLS de seconde génération, la nouveauté résidant dans la nécessité d'assurer leur inscription dans la politique de la ville et d'intensifier les actions dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Les CLS du Val d'Argent et de la Vallée de la Bruche ont pris fin le 31 décembre 2015 et ne seront pas renouvelés.

#### ACTION : UN DISPOSITIF INNOVANT : « SPORT-SANTÉ SUR ORDONNANCE »

Cette expérimentation est née de la volonté conjointe des signataires du CLS de la Ville de Strasbourg. Son objectif est de favoriser la pratique d'une activité physique régulière, modérée et adaptée à l'état de santé des malades chroniques, dans une optique de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Plus de 180 médecins généralistes ont signé la Charte d'engagement « Sport-santé sur ordonnance » depuis son lancement fin 2012. Ils peuvent donc prescrire à leurs patients une activité physique modérée et régulière. 1 000 personnes ont bénéficié du dispositif et au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 650 personnes participent activement. Les premières assises européennes Sport-santé sur ordonnance ont eu lieu le 14 et 15 octobre 2015 à Strasbourg. Le CLS de deuxième génération prévoit les modalités de pérennisation de ce dispositif.

### /// EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Dans les CLS marnais et aubois, 29 actions prévention promotion de la santé ont été financées en 2015. Les deux thématiques les plus fréquentes concernaient l'accès à la santé et aux droits et l'alimentation et activité physique. En 2015, l'ARS a financé la coordination de trois CLS ayant un axe prévention.

Après les CLS de Reims et de Vitry Le François signés fin 2013, deux nouveaux contrats sont actés en 2015 :

- > le CLS de Romilly-sur-Seine signé le 17 février avec l'ARS en association avec la Préfecture de l'Aube, du Rectorat de l'Académie de Reims et du Conseil Départemental de l'Aube,
- > le CLS de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse signé le 17 décembre avec l'ARS, associées à la CPAM et au Conseil Départemental des Ardennes.

#### ACTION : SANTÉ MENTALE ET QUALITÉ DE VIE URBAINE : LE POINT ÉCOUTE JEUNES (PEJ) À REIMS

Le PEJ a pour mission d'accueillir et d'écouter les jeunes (11 à 25 ans), leurs parents ou leurs proches et les personnes confrontées à la souffrance psychique des jeunes. Des réponses adaptées sont proposées par l'équipe, composée de deux psychologues cliniciennes à mi-temps (financées par la Ville de Reims et par l'ARS via l'EPSM de la Marne), deux éducateurs spécialisés et une assistante sociale. Le bilan d'activité réalisé après une année de fonctionnement montre une rapide montée en charge du dispositif avec 140 permanences ouvertes, 82 jeunes et 9 parents seuls ont été rencontrés et 206 entretiens réalisés.

Les principales difficultés psychiques rencontrées sont les troubles de type anxiété et dépression (45 % des situations), les souffrances réactionnelles suite à un événement de vie difficile (18 % des cas) et les troubles du comportement (17 %).



### /// EN LORRAINE

On dénombre au 31 décembre 2015 :

- > 8 CLS : Communautés Urbaine du Grand Nancy (CUGN), Bassin de Pompey, Territoire de Longwy pour la Meurthe-et-Moselle, Ville de Thionville et Communauté agglomération Forbach/Porte de France pour la Moselle, Pays Cœur de Lorraine et Communauté de Communes de Stenay pour la Meuse et Communauté d'Agglomération d'Épinal en 2015 pour les Vosges,
- > 2 accords-cadres : Communauté de Communes de Montmédy (à valeur de CLS) pour la Meuse - Val de Lorraine pour la Meurthe et Moselle (signature CLS prévue en juin 2016).

Les territoires couverts par les CLS représentent plus de 750 000 habitants. Près de 300 actions ont été retenues et consistent pour la très grande majorité en actions de promotion de la santé et de prévention, sur les thèmes des addictions, de l'alimentation, de l'activité physique et de l'environnement. Certains CLS ont également intégré des axes tels que l'accès à la santé et la lutte contre l'isolement des personnes en perte d'autonomie.



# PRÉVENTION EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

## MOUSTIQUE TIGRE : CAMPAGNE DE DÉMOUSTICATION À SCHILTIGHEIM

Des œufs d'aedes albopictus ont été découverts en août 2015 sur la commune de Schiltigheim révélant la présence du moustique tigre pouvant véhiculer, dans certaines conditions, des virus (chikungunya, dengue et zika).

L'ARS a prêté appui à la Préfecture d'Alsace dans le traitement de cette alerte et coordonné les informations : un « porte-à-porte » a été réalisé par le Syndicat Mixte de Lutte (SML) contre les moustiques du Bas-Rhin afin d'identifier les gîtes larvaires et les détruire et un traitement adulticide a été effectué le 26 août par l'EID (Entente Interdépartementale de Démoustication) Rhône-Alpes.

Le Bas-Rhin a été classé au niveau 1 du plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue suite au constat de la présence persistante du moustique malgré ces opérations.

Dans le même temps, la découverte du moustique-tigre près d'un parking dans le Haut-Rhin a déclenché la même procédure : destruction et traitement des gîtes larvaires par la Brigade verte du Haut-Rhin. Aucun moustique tigre n'a été retrouvé lors de la surveillance mise en place après ces opérations.



## CAMPAGNE CONTRE LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Pendant la période hivernale 2015-2016, l'ARS a lancé en Champagne-Ardenne une campagne de communication afin d'augmenter le niveau de connaissance des champardennais sur les appareils domestiques qui peuvent produire du monoxyde de carbone, les symptômes et les risques en cas d'intoxication et les gestes pour se protéger.

La campagne met en scène un enfant jouant un super héros qui combat son ennemi le « Vilain Monox », personnification du monoxyde de carbone. Elle s'est appuyée sur les radios (spot radio) et la presse locale, les gazettes des mairies et sur le réseau Facebook : 585472 champardennais de plus de 18 ans ont été destinataires d'une des 5 vidéos qui ont recueilli 404475 visionnages. Les établissements et professionnels de santé destinataires de la newsletter de l'ARS ont quant à eux reçu le dépliant « Comment diagnostiquer les intoxications oxycarbonées subaiguës ou chroniques ? ».

## FORMATIONS DES DISTRIBUTEURS D'EAU À LA BONNE GESTION DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE

La qualité bactériologique de l'eau du robinet représente un enjeu sanitaire majeur. Dans ce contexte, les ARS Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, ont décidé de s'associer afin de mettre en place une action de formation à destination des élus et agents territoriaux gérant des réseaux de distribution d'eau pour lesquels des problèmes de qualité ont été constatés.

Ainsi, courant 2015, 146 participants représentant 111 collectivités ont participé à une des 17 sessions organisées sur le terrain et assurées par l'Office International de l'Eau. 43% des collectivités invitées ont participé à cette formation. Les retours des participants sont positifs. L'opération menée en 2015 sur la partie Ouest du bassin va se poursuivre sur la partie Est en 2016, notamment en région Alsace.

## /// PARTENAIRE

### Ateliers d'éducation à la santé environnementale avec la Mutualité Française

La Mutualité Française s'est engagée depuis 2012 sur la réduction des risques d'exposition à la pollution de l'air intérieur et de la pollution sonore. Les populations prioritaires retenues pour ses actions sont les jeunes enfants, les femmes enceintes, les professionnels de la petite enfance.

L'année 2015 a été marquée par :

- > **10 ateliers « Ma Maison, Ma Santé »** : sensibilisation et accompagnement pour promouvoir les gestes sains au quotidien et consommer responsable : produits d'entretien, alimentation, cosmétiques... 3 séances par ateliers sur 5 départements (3 lorrains et 2 alsaciens). 4 conférences-débats étaient proposées en amont de 6 ateliers.
- > **4 ateliers interactifs « Nesting »** d'une séance (Lorraine) pour apprendre à repérer les polluants de la maison et mieux les éviter.
- > **7 interventions autour de jeux pédagogiques** sur la qualité de l'air intérieur : Air Malin ! (Marche de la santé à Épinal (88), Justin Peu d'Air (5 Centres aérés en Lorraine) et à la foire de Châlons-en-Champagne (51).
- > **4 interventions auprès de professionnels** avec des modules « Qualité air intérieur » développés avec le Grand Pays de Colmar (68) et 1 cycle de formation de personnes relais proposé à Sélestat (67).



## FOCUS SUR DES ACTIONS INNOVANTES

### EXPÉRIMENTATION DU TEST DE DÉPISTAGE RAPIDE (TDR) ANGINE EN LORRAINE

Si, selon l'âge, 50% à 90% d'angines sont dues à un virus et ne doivent pas être traitées par un antibiotique, elles sont parfois dues à une bactérie, le streptocoque. Dans ce cas, des complications sont possibles et justifient une antibiothérapie. Un test « TDR Angine » permet en quelques minutes de savoir si l'angine est bactérienne ou non. Au printemps 2015, une expérimentation du dépistage de l'angine par TDR a été lancée par les pharmaciens d'officine de Lorraine. Portée par l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens, en collaboration avec le réseau Antibiolor et l'ARS, cette étude expérimentale cofinancée par l'URPS et l'ARS, vise à démontrer l'intérêt de la réalisation du TDR angine par le pharmacien d'officine.

Le test est proposé aux patients se présentant spontanément dans une officine avec une symptomatologie d'angine. Après avoir délivré une information orale et fourni une note d'information au patient, le pharmacien d'officine, préalablement formé à la technique et au protocole, réalise ce test.

Quel que soit le résultat, le pharmacien sensibilise le patient au bon usage des antibiotiques. En cas de TDR positif, le pharmacien invite la personne à consulter son médecin traitant ; en cas de TDR négatif, un traitement symptomatique est proposé. Les résultats de cette expérimentation sont attendus en 2016.

### VACCINATION : L'EXPÉRIENCE MEUSIENNE AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Les centres de vaccination de Bar-le-Duc et Verdun interviennent depuis plusieurs années en établissements scolaires afin de vérifier le statut vaccinal des enfants. Si une mise à jour est nécessaire, les parents en sont informés et invités à revoir leur médecin. Il est proposé, à ceux qui le souhaitent, un rattrapage vaccinal réalisé dans un second temps par le centre de vaccination. Cette action est menée en partenariat avec les infirmières scolaires de l'Éducation Nationale.

En 2014-2015, 6 000 carnets de santé ont été vérifiés et 968 enfants vaccinés.

### MALADIES TRANSMISES PAR LES TIQUES : POURSUITE DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION EN ALSACE

Destinée au grand public, cette campagne cible plus particulièrement les adeptes de « sports et loisirs nature » et leur entourage sur les moyens de prévenir les piqûres de tiques.

Elle a été initiée par l'ARS Alsace et la Mutualité sociale agricole (MSA), en collaboration avec l'Office national des forêts (ONF), le Centre national de référence des Borrélia et les Hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS).

Un document régional « Gare aux tiques », réactualisé en mai 2014, a été distribué par les partenaires (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, caisses primaire d'assurance maladie, pharmacies...).

En 2015, dix panneaux d'informations, conçus par la MSA, fabriqués par l'ONF et financés par l'ARS, ont été installés dans les zones particulièrement « à risque » en forêt. Le premier panneau a été inauguré à Niederbronn le 12 mars 2015.

Parallèlement, des actions de formations ont été proposées aux personnels de santé (150 médecins, 500 pharmaciens en 2015). Un colloque sur le thème de la prévention des maladies liées aux piqûres de tiques a été organisé à leur intention le 3 juin 2015. Dix nouveaux panneaux seront installés sur le territoire alsacien en 2016.



### /// PARTENAIRE

#### Grippe : une nouvelle campagne de communication pour l'Assurance Maladie

L'hiver 2014-2015 a rappelé la gravité potentielle de la grippe :

- > 18 300 décès concernant à 90% les plus de 65 ans ;
- > plus de 3 000 hospitalisations chez les populations les plus fragiles, principalement chez les seniors ;
- > un coût financier important de l'épidémie pour l'Assurance Maladie : plus de 180 millions d'euros.

Parallèlement, le nombre de personnes vaccinées ne cesse de diminuer dans nos régions comme sur l'ensemble du territoire.

(Source cnamts)	Courrier d'invitation à se faire vacciner		Taux de vaccination	
	2013-2014	2014-2015	2013-2014	2014-2015
Lorraine	385 176	396 977	53,50 %	50,87 %
Champagne-Ardenne	209 866	219 620	54,40 %	51,90 %
Alsace	313 888	325 050	48,05 %	44,60 %

Or le vaccin contre la grippe reste le seul moyen sûr et efficace de se protéger et de réduire les risques de complications pouvant entraîner une hospitalisation, voire le décès.

L'Assurance Maladie a déployé une nouvelle campagne de communication en 2015 « Pour éviter l'hospitalisation, passez à la vaccination » pour relancer le réflexe de la vaccination contre la grippe, enjeu majeur de santé publique. La mobilisation de tous les acteurs de santé est plus que jamais nécessaire.

L'action de l'Assurance Maladie repose sur une prise en charge à 100% du coût du vaccin pour les personnes considérées comme les plus à risques : 65 ans et plus, atteintes de maladies chroniques, en situation d'obésité morbide, les femmes enceintes, les professionnels de santé libéraux.



**AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ  
ALSACE, CHAMPAGNE-ARDENNE, LORRAINE**

Siège régional : 3, boulevard Joffre  
CS 80071 /// 54036 Nancy Cedex ///  
Standard régional : 03 83 39 30 30

[www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr](http://www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr)

